

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} RÉUNION DE 2010

Séance du 25 juin 2010

CG 10/4^{ème}/I-07

**CENTRE DEPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2010

—
J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation le projet de décision modificative n°1 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, adopté par la commission de surveillance de l'établissement.

L'équilibre général de ce projet s'établit à **183 212,87 €**.

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail des diverses opérations.

- SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Compte 003	– Excédent prévisionnel d'investissement.....	66 512,87 €
Comptes 21	– Immobilisations corporelles.....	20 000,00 €
Compte 23	– Constructions sur sol propre.....	80 000,00 €
TOTAL.....		166 512,87 €

RECETTES

Comptes 28	– Amortissement des immobilisations.....	1 985,00 €
Excédent 2009 reporté		164 527,87 €
TOTAL.....		166 512,87 €

- SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

GROUPE I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Chapitre 60	- Achats..... (comptes 606)	3 000,00 €
Chapitre 62	- Autres services extérieurs..... (compte 625)	3 000,00 €
Sous-total des dépenses du groupe I.....		6 000,00 €

GROUPE III – Dépenses afférentes à la structure

Chapitre 61	- Services extérieurs (comptes 613,615,616)	9 700,00 €
Chapitre 65	- Autres charges de gestion courante (compte 658)	-985,00 €
Chapitre 68	- Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (compte 6811)	1 985,00 €
Sous-total des dépenses du groupe III.....		10 700,00 €
TOTAL DES DEPENSES.....		16 700,00 €

RECETTES

GROUPE II – Autres produits relatifs à l'exploitation

Chapitre 70	- Produits	1 700,00 €
(compte 706)		
Excédent d'exploitation reporté		15 000,00 €
TOTAL DES RECETTES.....		16 700,00 €

Je vous saurais gré de bien vouloir vous prononcer sur le projet de décision modificative n°1 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille pour 2010, tel qu'il vient de vous être présenté.

◆

◆

◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la Commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Adopte la décision modificative n° 1 du Centre départemental de l'enfance et de la famille pour 2010, qui s'équilibre à 183 212,87 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,